

Municipalité de Saint-Albert



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT**

Avis public d'entrée en vigueur

Veillez prendre note que lors d'une séance extraordinaire de son conseil tenue, le 3 décembre 2012, la Municipalité de Saint-Albert a adopté le règlement intitulé «Règlement 2012-13 édictant les différents taux de taxes pour l'année 2013».

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 25, rue Des Loisirs.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 4 décembre 2012.

*Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière*

Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 4 décembre 2012,

**Suzanne Crête, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière**